

PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

RECETTES UTILES

GATEAU EPONGE

2 œufs bien battus, 1/2 verre à boire de sucre, 1 verre de farine, 1/2 verre d'eau froide, 1 cuillerée à thé de Crème de Tartre de Gillett, 1/2 cuillerée à thé de Soda Magique. Essence de citron.

GATEAU (de Suzanne)

1/2 tasse de beurre, 1 tasse de sucre, 3 œufs, 1/2 tasse de lait, 2 tasses de farine, 3 cuillerées à thé de Poudre à Pâte Magique.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

RECETTES UTILES

GATEAU à la LIVRE.

(de Suzanne)

1 livre de beurre, 1 livre de sucre, 1 livre de farine, 10 œufs battus séparément, 1/2 livre de figues, de raisins ou d'amandes. Faire cuire pendant 1/4 heure ou à peu près.

(à suivre)

On s'occupe de nous en Belgique

La Coopérative Fédérée citée comme modèle

La Renaissance Agricole, organe de la Ligue Agricole Belge, Fédération unitaire des Corporations, Coopératives et Unions professionnelles de la Wallonie, au cours d'un vibrant appel en faveur de la coopération sur une plus grande échelle dans son pays, fait incidemment un bel éloge de la Coopérative Fédérée de Québec.

"Ce qui se passe à l'étranger doit nous ouvrir les yeux et nous montrer qu'il y a encore beaucoup de progrès à réaliser, surtout au point de vue de l'organisation de la production et de la vente des produits.

"Nous avons lu dernièrement, dans un hebdomadaire canadien (le Bulletin de la Ferme), que les cultivateurs devaient s'unir pour vendre en commun leur bétail et s'emparer petit à petit du marché.

"Eh bien, c'est fait. Sur le marché de bétail de Montréal, les gros acheteurs sont groupés de façon que presque tous leurs achats se font par l'intermédiaire d'un seul acheteur. C'est de la finesse toute pure de commerçants qui, groupant ainsi leurs achats, réalisent une économie notable, font disparaître entre eux toute concurrence en établissant les prix comme ils l'entendent, au détriment des producteurs: de cette façon, ils sont maîtres du marché. Il était donc nécessaire que les cultivateurs amenant leur bétail sur le marché contrebalancent cette coopération par une entente de ce genre. Cela fut accompli par la Coopérative Fédérée, qui recevait 81 wagons d'animaux vivants à elle confiés par de nombreux cultivateurs de différentes régions. En ce qui concerne le commerce des agneaux, cet organisme tenait le haut du pavé sur le marché de Montréal, où il exposait 7,200 agneaux.

"Le matin, les acheteurs se rendent au marché et font connaître leurs prix. Mais il faut bien remarquer que les petits vendeurs se font toujours beaucoup de concurrence, ce qui les met à la merci des gros acheteurs et les oblige d'accepter les prix qu'ils leur offrent. Seulement, les gros acheteurs s'étant aperçus que la majeure partie des animaux était entre les mains d'un seul vendeur, c'est-à-dire de la Coopérative, furent plus ou moins déconcertés. Le transacteur de la Coopérative retint ses agneaux et bientôt il se vit entouré des acheteurs ne trouvant rien ailleurs et cependant obligés de faire leurs achats. L'on a remarqué que les prix offerts par les acheteurs au début du marché étaient inférieurs à ceux de la semaine précédente, et que la Coopérative est parvenue, par ses manœuvres, sa concentration de vente, à faire hausser les prix à un niveau supérieur à celui qu'auraient souhaité les acheteurs.

"On constate donc que la concentration de la masse des produits de vente entre les mains d'un seul vendeur peut avoir une grande influence sur les prix du marché. Mais il faut assurer la haute main du vendeur unique par l'attribution d'un volume considérable d'affaires, qui permet de contrebalancer l'influence des acheteurs.

"Voilà des gens qui y vont carrément et qui ne craignent pas le "qu'en dira-t-on", quand il s'agit de faire du commerce de grand rapport. Sans discuter, ils ont tenté l'expérience en grand; sans hésiter, ils se sont confiés à leur coopérative et, dès le premier essai, les résultats furent très encourageants et très avantageux."

Nous nous permettons de signaler à ce grand journal de la Belgique, que, cette année, la Coopérative Fédérée de Québec a virtuellement contrôlé le marché des volailles et des dindons, grâce aux envois considérables des comtés de Charlevoix, de Beauce et du Lac St-Jean.

Le seul moyen pour le cultivateur de retirer de ses produits tous les bénéfices qui lui sont légitimement dus, c'est de faire ainsi de la coopération en masse, de contrôler le marché par le volume d'affaires transigées. Il n'y en a pas d'autres.

Jusqu'à ces dernières années, le cultivateur pouvait se suffire à lui-même dans son exploitation, sans trop recourir à l'aide de ses voisins. Mais en présence des groupements de producteurs et de commerçants, il doit bien comprendre qu'il ne peut trouver son salut que dans la coopération.

En effet, isolé, il ne peut rien contre les effets des groupements de ceux qui combattent pour leurs intérêts, souvent, sinon toujours, contraires aux siens.

C'est ce que l'on comprend de plus en plus, puisque le chiffre d'affaires de la Coopérative Fédérée de Québec va sans cesse grossissant, avec augmentation proportionnée de bénéfices à ceux qui lui font confiance.

Ceux qui prêchent la coopération font œuvre éminemment utile et nécessaire; et ils contribuent, par le fait même, au progrès constant de la Coopérative Fédérée de Québec.

Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec sera tenue à l'hôtel de ville, à Québec, le mardi, 5 février 1929, à 10 heures du matin.

JOS.-N. BERNIER,
Secrétaire.

Dividende de 6% pour l'année 1928

A une réunion des directeurs de la Coopérative Fédérée de Québec, tenue à Montréal, le 15 janvier 1929, un dividende de 6% a été déclaré pour l'année 1928, et sera payable le 1er février prochain.

AVIS A NOS SOCIÉTAIRES

Nous prions tous nos sociétaires qui, à notre assemblée générale de février, désiraient entretenir l'assemblée de sujets agricoles, intéressant tout particulièrement les membres de la Coopérative Fédérée de Québec, de bien vouloir en informer le président du Conseil Exécutif, M. J.-Arthur Pâquet, avant le 1er février, au bureau-chef de la Coopérative Fédérée, No 130, rue St-Paul-Est, à Montréal. Ils voudront bien lui indiquer en quelques mots le sujet qu'ils désirent traiter.

Nous rappelons à ces sociétaires qu'ils devront être précis dans leurs remarques et se borner à exposer leur sujet pendant dix ou douze minutes tout au plus; dans la discussion qui pourra s'en suivre, on leur donnera la préséance.

Vu le temps limité de nos séances générales, il convient d'adopter cette mesure, et d'en tenir compte, afin qu'aucun sociétaire ne soit froissé ni désappointé.

A propos de dividendes

Ainsi qu'il est dit dans l'avis que nous faisons paraître plus haut, au sujet du dividende de 6% que la Coopérative Fédérée de Québec paiera à ses actionnaires, les chèques seront envoyés vers le commencement de février.

Les chèques sont actuellement en préparation, et malgré la somme considérable de travail qu'exige cette préparation de plus de dix mille chèques, en plus du travail régulier, qui, on le conçoit, ne peut être négligé, on nous dit que tout sera prêt pour la date plus haut mentionnée.

Ceux qui ne les auraient pas reçus vers ce temps-là sont priés d'en faire la remarque à la Coopérative et l'on verra immédiatement à la chose. On sait que, dans un travail semblable, il n'y aurait rien de surprenant s'il advenait que, malgré toute la bonne volonté possible, il se glissât un oubli ou une erreur.

On peut être assuré cependant que toutes les précautions sont prises pour que tout se fasse à la satisfaction de chacun.

Les prairies.—Un bon cultivateur nous disait, l'autre jour, que les belles et bonnes prairies se faisaient le printemps et l'automne: "oyez-vous, disait-il, beaucoup de cultivateurs ne se doutent pas du dommage qu'ils font à leurs prairies en les faisant pâturer de bonne heure le printemps et aussitôt que le foin est enlevé aussi tard que possible à l'automne. C'est une des plus mauvaises pratiques que je connaisse; comment voulez-vous qu'une prairie ainsi rasée puisse donner un bon rendement? Je ne suis pas contre l'usage de faire pâturer les prairies; mais il faut le faire avec discernement et empêcher le bétail de raser l'herbe de la prairie jusqu'à la racine. Je ne permets jamais la chose, et quand l'hiver prend, mes prairies trouvent toujours contre les grands froids une certaine protection dans le regain que je laisse d'une certaine hauteur; le trèfle surtout a besoin de cette protection".

NOTES ET

Un brillant début.—T du discours de M. Amédée au discours du trône. On est le fils de l'honorable dans la galerie du Conseil. L'espace trop restreint reproduire ce discours, qui sang-froid d'un vieux parl qui en ont souligné diffère un hommage spontané au successeur au brillant déb féconde carrière. Nous d'intéresse plus particulière

L'Instruction agricole Ministère de l'Agriculture nisation agricoles plus de vait consacrer à ces fins q 000 il y a dix-huit ans. Au côté. Les écoles d'agric tionnées, reçoivent plus. L'école moyenne d'agricu année d'existence, donne geants.

Monsieur Caron voit que les crédits destinés. C'est un pas de plus dans plus particulièrement fac cours abrégés, d'autre par dre les agriculteurs déjà fait leurs preuves. Si l qu'elle devrait l'être, c'es gnement d'un agronome monstration. Je félicite encore le champ de l'insti démonstrations pratique

Si, dans certains mil encore des groupes de cu samment payante, par su sait que, par ailleurs, d d'autres "roupes de culti fique, sous la direction des revenus abondants. Ce songe pas à émigrer. Ell est entièrement satisfaite

La colonisation.—M la sœur aînée de l'agricu tion éclairée d'un minis nationale, notre domain rable ministre s'est dévoi l'Abitibi et le Témiscar portent déjà des fruits r envers les colons de la v ticulier ceux de la côte N presque privés de comm

On dit qu'il y a une comtés de Rimouski et entendu parler; je le féli l'avoir fait inspecter il y

Simples Préc
Mal à laLes Autorités en
Traiter un S

Presque tous les cas d'inf mal à la gorge—souvent juste la poitrine est affectée. Un m avec Nerviline—ceci gardera d'estomac, frottez avec Nervi tion sera soulagée—le rhume s za pourraient être évités par c

Sans doute, il est toujou résultats immédiats seront ol système des impuretés et for nants.

Le traitement combiné cace contre la Grippe, l'Influ pour obtenir des résultats trè